

GPA : un enfant dans la tête, le cœur et le ventre

Par [Tiphaine Honnet](#) / Le 14 décembre 2020



Grâce à une GPA effectuée en 2014, Rodolphe Blavy est le père de deux jumeaux, âgés aujourd'hui de 6 ans.

Floriane de Lassée

Témoignages.- Ils ont choisi de devenir parents en faisant appel à une donneuse d'ovocytes et une mère porteuse à l'étranger. Entre espoir et contraintes, rencontres humaines et parfois désillusions, ils racontent leur incroyable voyage en direction de la parentalité.

Après être descendus dans la rue pour avoir le droit de se marier, «Papa et Papou» se sont envolés aux États-Unis pour concocter «une recette» un peu spéciale. Pour la réaliser, ils ont «donné leur graine», «trouver une dame qui

voulait bien leur donner ses œufs» et une autre, «au cœur d'or», dont «le ventre a fait office de four». Neuf mois plus tard, un enfant était né. Cette histoire, écrite à hauteur d'enfant, est bien réelle. Elle raconte celle d'Arsène, né d'une gestation pour autrui (GPA).

Si le petit garçon de 4 ans aime lire (et relire) ce conte personnalisé et imprimé par ses deux pères, Émil et Yo, il n'a pas encore conscience que sa conception fait l'objet d'un débat clivant en France. Si plus de la moitié des Français se disent favorables à la GPA pour les couples gays et hétérosexuels selon un sondage de l'Ifop publié en septembre 2019 (1), elle demeure interdite en France depuis 1994, et encore récemment écartée du projet de loi de bioéthique. Pourtant, dans le plus grand secret, des personnes se lancent dans cette procédure à l'étranger, toutes motivées par le profond désir d'être parent.

Un accès à la parentalité restreint

D'aussi loin qu'elle s'en souvienne, Sophie a toujours voulu être mère. Petite, elle pouponnait déjà ses frères et sœurs. Mais sans qu'elle sache pourquoi, elle a compris dès l'âge 8 ans que cette aventure s'annoncerait compliquée. «Je suis née avec deux ovaires, comme toutes les femmes, mais sans utérus à cause du syndrome MRKH», confie la jeune femme originaire de l'Eure. Avec son mari australien, rencontré huit ans plus tôt à Brisbane, ils évoquent l'adoption mais abandonnent vite devant le caractère long et incertain de la démarche. «Je ne peux pas porter mon enfant mais je suis en capacité de lui transmettre mon patrimoine génétique. Mon époux aussi. Grâce à la GPA, on pouvait ainsi s'assurer de ses origines biologiques et l'accueillir dans les meilleures conditions, tant sur le plan médical que psychologique», raconte-t-elle.

Rodolphe, économiste de 43 ans, lui n'avait pas de partenaire mais souhaitait «faire un bébé tout seul», comme dit la chanson. «J'aurais pu me mettre exprès en quête de quelqu'un mais cette démarche aurait forcément conduit à une alliance imparfaite, avec des impacts sur les enfants», résume-t-il. Pour à peu près les mêmes raisons, il a écarté la coparentalité ainsi que l'adoption, «compliquée juridiquement pour un homme célibataire».

Des critères bioéthiques personnels

Une fois la décision mûrie, reste à choisir le pays où la réaliser. Grâce aux témoignages recueillis auprès d'associations homoparentales et de parents, les papas d'Arsène, Émil et Yo, se glissent tout naturellement en 2014 «dans les pas de ceux qui ont réussi» aux États-Unis. «Là-bas, notamment en Californie, la GPA est légale depuis plus de trente-cinq ans. Elle est éthique, respectueuse de toutes les personnes engagées et bien vue socialement. Les *surrogates* (*mères porteuses en anglais, NDLR*) peuvent l'inscrire sur leur CV, comme n'importe quel don», rapporte Émil. Rodolphe, qui a eu recours en solo à la GPA dans l'Illinois, renchérit : «Un cadre légal strict assure la protection des différentes parties, des parents et surtout de la mère porteuse et des enfants à venir».

L'Australie fait également partie des pays à avoir légalisé la GPA, sous réserve que cette dernière soit altruiste, autrement dit que la mère porteuse ne reçoive aucune rémunération. Seuls les frais de grossesse sont pris en compte. «Mais la demande est supérieure à l'offre», nuance Sophie, expatriée depuis 2012 au pays des kangourous. Alors la trentenaire et son mari ont opté pour l'Ukraine, où cette médecine reproductive est autorisée depuis 2002 pour les hétérosexuels mariés et ayant fait la preuve de leur infertilité. «Ils ont des protocoles médicaux de pointe et un taux de réussite élevé, indique-t-elle. Les agences s'assurent également que les mères porteuses ont déjà eu des enfants et ont une stabilité financière.»

**La GPA est bien vu socialement aux USA. Les mères porteuses peuvent l'inscrire sur leur CV
ÉMIL, 32 ANS**

Un contre-don conséquent

Autre avantage non négligeable, son coût, beaucoup moins onéreux qu'en Amérique. Le couple franco-australien a déboursé au total 50.000 euros en Ukraine contre 100.000 à 150.000 dollars aux USA. Émil, le père d'Arsène, déplore les raccourcis des détracteurs sur ce montant colossal. «On n'achète pas un enfant», insiste-t-il. Ce dernier préfère parler d'un «contre-don essentiel face à la gratitude de notre gestatrice» et en détaille ce qu'il englobe au-delà. À savoir «des frais d'agence, d'avocats, de clinique de

fertilité... Tout ce qui est lié de près ou de loin à la grossesse, comme le dédommagement d'essence pour aller aux rendez-vous médicaux.»

PEL, prêt bancaire ou auprès des proches... Pour parvenir à un tel montant, tout y passe. Rodolphe a décidé de vendre son appartement et est devenu locataire pour financer seul sa GPA. «J'ai tout à fait conscience de ma chance et que beaucoup n'ont pas la possibilité de payer des sommes aussi considérables. La position de la France sur le sujet est créatrice d'inégalités profondes alors que nous avons tous les outils disponibles pour l'encadrer», regrette-t-il.

Choisir et être choisi

Quand les finances sont rassemblées, au bout d'un mois, un an et parfois trois ans ou plus, les futurs parents sélectionnent leur donneuse d'ovocytes à partir d'un panel de jeunes femmes proposée par une agence privée dont la mission est de chapeauter entièrement cette mise en relation. Ce dossier ressemble un peu à une biographie, photos et CV à l'appui. Au-delà d'une attention particulière aux antécédents médicaux, Guillaume, psychologue candidat à la GPA altruiste au Canada avec son compagnon Grégory, n'a pas caché pas leur deuxième critère plus «superficiel». «On souhaitait que l'enfant nous ressemble, donc notre choix s'est porté sur une femme brune de type caucasienne-méditerranéenne», se souvient-il.

Le papa solo Rodolphe assume aussi ce côté qu'il qualifie de «vaniteux». «C'est comme pour une rencontre amoureuse, il y a toujours un moment où ça clique plus qu'avec une autre, explique-t-il. Pour moi, c'était son sourire à la fois franc et spontané. Des qualités que j'ai retrouvées ensuite dans son récit sur sa démarche.»

C'était évident, comme un coup de foudre GUILLAUME, 36 ANS

Vient ensuite le moment d'entrer en contact avec une mère porteuse. Et cette fois-ci, les rôles s'inversent. «C'est elle qui nous choisit», souligne Rodolphe. Le jour de sa rencontre avec «Stacy», le stress et l'excitation se mélangeaient. «Quand je suis arrivé à l'aéroport, j'ai foncé dans un motel pour me raser et choisir de beaux habits afin de me présenter sous le

meilleur jour possible», précise-t-il. Et quand la réciprocité se produit, les parents peinent à trouver leurs mots pour décrire leur émotion. «C'était évident, comme un coup de foudre», se rappelle Guillaume après son skype au Canada. Parfois même les proches tombent aussi sous le charme. «Dès le lendemain, Stacy me conviait à un barbecue familial, s'étonne encore Rodolphe. Sa famille, pourtant très croyante, était très enthousiaste. Son père m'a tapé sur l'épaule : alors content ? Tu vas être père !»

Un parcours du combattant

Encore faut-il que l'embryon prenne. Au Canada, Guillaume et son partenaire en ont fait les frais. «Lorsque tout s'écroule en une seconde, c'est aussi violent qu'un couple qui fait face à une fausse couche», lâche-t-il. Sauf que là, trois personnes sont impactées. «Notre mère porteuse était anéantie et cela nous a paru normal de nous oublier, Grégory et moi, pour penser d'abord à celle qui nous donne un bout de vie à des milliers de kilomètres», concède-t-il.

Lors du troisième échec, cela a été le coup de massue. «C'était un 25 décembre, nous n'avions plus d'embryon de disponible et nos finances étaient épuisées», raconte-t-il. Retour à la case départ. Le duo a sélectionné une nouvelle donneuse d'ovocytes, en privilégiant cette fois-ci celle dont les gamètes avaient déjà abouti à ce type de grossesse. Ils ont ensuite trouvé une mère porteuse sur les réseaux sociaux mais cette dernière ne sera pas validée par les médecins. Soutenu par leur famille et une autre gestatrice, leur acharnement paiera finalement au bout de trois ans.

L'aboutissement d'une GPA est semé d'embûches, parfois exceptionnelles. Le Covid-19 a failli «voler» la rencontre de la Franco-Australienne Sophie avec son fils. Pour endiguer l'épidémie, l'Ukraine a fermé ses frontières aux ressortissants étrangers, sauf dérogation. De retour en France sans son conjoint pour gérer à proximité cette situation urgente, elle saisit avec d'autres parents le ministère des Affaires étrangères pour obtenir ledit sésame. En vain. Parce qu'il était «impossible, impensable, inimaginable» de ne pas assister à la naissance de son enfant, celle qui a vécu des montées de lait à distance, finit par trouver un passage depuis l'Hexagone, en toute

légalité. À quelques semaines du terme, Sophie s'est donc envolée fin mai pour Minsk, capitale de la Biélorussie ouverte aux voyageurs, et a rejoint en voiture la frontière ukrainienne où elle a retrouvé son mari, arrivé - «sans difficultés pour sa part» - depuis l'Australie.

Dans le respect des règles sanitaires, le couple s'astreint ensuite à une quarantaine dans un appartement de Kiev. Leur calvaire prendra fin et sera récompensé quelques jours après leur déconfinement par l'accouchement par césarienne, et la naissance de leur petit garçon Liam, dans une clinique de la ville. «C'était à la fois magique et très court car on n'a pas pu rester et le personnel médical s'en est occupé pendant trois jours», déplore-t-elle.

Gérer l'après

Désormais rentrée en Australie, Sophie accuse le contrecoup de ses trois folles années. «Pour surmonter ce "roller coaster" d'émotion (*montagnes russes, en français, NDLR*), je me suis construite une carapace que je commence tout juste à défaire, admet-elle. Aujourd'hui, quand je regarde mon fils, il m'arrive régulièrement de pleurer car je me dis "put*** on l'a fait, après toutes ces épreuves, on a réussi" et c'est ce sentiment qui domine.»

Guillaume et Grégory, quant à eux, sont restés cinq semaines chez leur *surrogate* au Canada pour «lui rendre la pareille». Cuisiner, faire le ménage pendant sa convalescence et surtout lui offrir «ce temps nécessaire dont elle avait besoin pour se séparer tranquillement» de la petite Lilly. «Un lien très fort s'est créé entre nous et continue d'être entretenu à distance ; on la considère comme une grande sœur et une tante pour notre fille», conclut l'heureux papa de 36 ans.

Je me suis construite une carapace que je commence tout juste à défaire

SOPHIE, 31 ANS

De retour en France, leur kit de la parentalité en confinement - berceau, stock de lait et de couches – les attendait déjà. «Ce huis-clos c'était la panacée pour nous, sauf pour nos proches qui s'impatientaient de pouvoir la voir», ironise-t-il.

Une bataille judiciaire et morale

Il faut en effet reprendre des forces avant le dernier obstacle des parents : la transcription en droit français de l'acte de naissance étranger. Lors d'une GPA «traditionnelle», seul le père biologique, celui dont le sperme a servi à féconder l'ovule, voit sa filiation retranscrite à l'état civil. Jusqu'à présent, sa conjointe ou son conjoint, le «parent d'intention», devait adopter l'enfant pour être reconnu.

Mais en octobre 2019, la Cour de cassation a reconnu pour la première fois en France un lien de filiation entre des jumelles nées d'une GPA aux États-Unis et leur «mère d'intention», motivant sa décision par «l'intérêt supérieur de l'enfant». Seulement, malgré cette jurisprudence, les députés ont voté en juillet afin de limiter cette transcription de l'acte d'état civil étranger au seul parent biologique.

Face à cette lente évolution des mœurs et même si sa GPA aux USA s'est déroulée sans encombres, Émil ne cache pas son pessimisme. Malgré tout, il contribue à alimenter l'espoir en déboulonnant notamment les stéréotypes sur ce «projet parental» grâce à sa chaîne Youtube Papa Papou dédiée à l'homoparentalité. Même ressenti pour Rodolphe, désormais papa solo de jumeaux de 6 ans, qui revient sur son expérience dans son livre *Enfants* (2). «Une amie s'est opposée à ma démarche et m'a dit texto "je ne soutiens pas ce droit à l'enfant que tu t'es octroyé", relate-t-il. Elle se fourvoie : ce que je me suis octroyé ce n'est pas un droit mais un devoir de responsabilité envers l'enfant, son éducation, son bonheur et c'est cela qui marque la parentalité.»

(1) L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1017 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, par questionnaire auto-administré en ligne du 11 au 12 septembre 2019.

(2) *Enfants, pour autrui ou l'aventure d'un père en GPA*, par Rodolphe Blavy, autoédition, 214 pages, 12 €.